

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 2

Artikel: La Sarre et ses relations économiques avec la Suisse
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

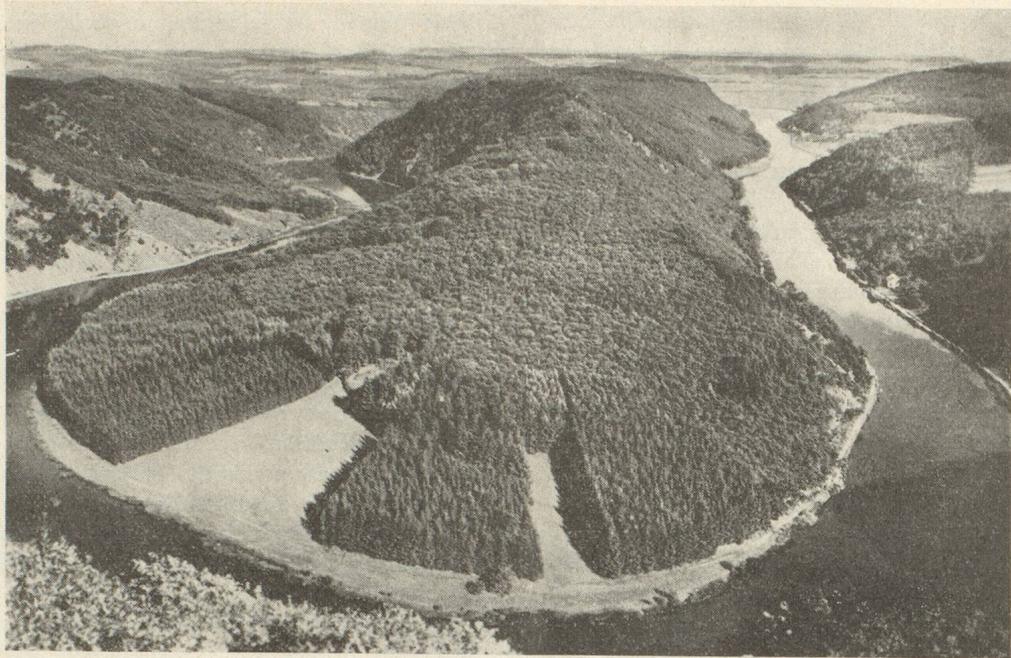
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La boucle de la Sarre (photo Marasco).

LA SARRE ET SES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LA SUISSE

Nos lecteurs se souviendront que, le 25 juin 1949, la 31^e assemblée générale de notre Compagnie a décidé d'étendre l'activité de celle-ci à la Sarre et à la principauté du Liechtenstein. L'article qui suit a été rédigé essentiellement à l'intention de ceux de nos lecteurs qui sont intéressés au développement des échanges entre la Sarre et la Suisse. Il va sans dire que notre propos n'est pas, en publiant cet article, de prendre position à l'égard du problème sarrois tel qu'il se pose actuellement entre la France et l'Allemagne. Nous ne saurions en aucune façon nous immiscer dans un différend qui ne regarde que les intéressés. Notre but consiste simplement à décrire quelques-uns des aspects économiques les plus caractéristiques de ce territoire et de montrer l'importance de ses relations commerciales avec la Suisse.

Le territoire de la Sarre figure parmi les régions les plus fortement peuplées d'Europe : 365 habitants par kilomètre carré. Avec sa population totale de 930.000 âmes et sa superficie de 2.544 kilomètres carrés, ce petit pays peut être comparé au canton de Zurich, dont la population est toutefois un peu plus dense encore : 390 habitants par kilomètre carré.

Cette ressemblance démographique est complétée par ailleurs d'une similitude sur le plan économique : la Sarre, comme le canton de Zurich, sont des régions essentiellement industrielles. En effet, sur 350.000 Sarrois qui exercent une activité lucrative, 260.000 travaillent dans l'industrie et le commerce. Les mines de charbon et l'industrie sidérurgique occupent respectivement 60.000 et 24.000 ouvriers.

LES INDUSTRIES SARROISES

Les importantes mines de charbon de la Sarre sont l'une de ses principales richesses. Exploités par la Régie française des mines de la Sarre, 18 centres d'extraction, répartis sur une longueur de 50 kilomètres environ, ont produit, en 1948, 12 millions de tonnes de charbon. Ce chiffre s'est élevé à 14,3 millions en 1949.

Il est intéressant de souligner déjà ici que le charbon est un des éléments essentiels des exportations sarroises à destination de la Suisse. Sur 1.347.000 tonnes de houille importées en Suisse en 1949, 242.000 tonnes, soit le 18 %, nous ont été fournies par la Sarre. Il est évident que ces 242.000 tonnes ne représentent qu'une bien faible partie,

le 1,7 %, de la production sarroise totale en 1949, mais il faut tenir compte du fait que la Sarre elle-même absorbe sa propre production dans une proportion de 42 %. Si l'on ajoute à ce dernier chiffre la consommation française (28 %) et les achats allemands (23 %), on remarque, en définitive, que seul le 7 % de la production est dirigée vers des pays comme la Suisse, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne ou le Luxembourg. On peut donc affirmer que notre pays figure encore en bonne position dans la liste des acheteurs de charbon sarrois.

L'industrie sidérurgique est, avec l'extraction de la houille, l'un des secteurs les plus importants de l'activité économique de la Sarre. Disposant sur place de tout le charbon nécessaire, alimentée en minerai par la Lorraine tout proche, cette industrie a une capacité de production de 2 millions 500.000 tonnes d'acier brut par an. On dénombre trois usines fabriquant des barres d'acier, deux des tôles, une usine de relaminage pour la production du fil-machine et des feuillards et enfin une usine pour les aciers spéciaux. Il convient d'ajouter à cette liste une entreprise qui fabrique les moulages de fonte et les tuyaux de fonte centrifugée.

La capacité de production actuelle de l'industrie sidérurgique sarroise correspond au quart de celle de la sidérurgie française et au sixième de la sidérurgie allemande de 1939. Si l'on se souvient des chiffres que nous avons donnés plus haut sur la surface de ce petit territoire, on se rendra mieux compte de l'extraordinaire potentiel industriel qu'il représente.

Alors que la production de l'acier est concentrée en un nombre limité d'importantes usines, sa transformation groupe 41 petites entreprises et 2.500 ouvriers, qui s'occupent plus particulièrement de la préparation des tôles fines. L'équipement est en général extrêmement moderne, ce qui assure à ces produits une qualité et un prix intéressants sur les marchés extérieurs, où ils s'écoulent pour leur plus grande partie. Remarquons à ce propos que cette industrie a été favorisée, au lendemain du dernier conflit mondial, par la pénurie de meubles en bois qui a entraîné un important développement du meuble en acier.

A côté de la production de matières premières comme le charbon et l'acier, qui restent des secteurs très sensibles aux fluctuations de la conjoncture économique, une importante industrie mécanique, moins dépendante des difficultés temporaires du marché local, s'est développée en Sarre. Elle est très groupée et produit non seulement des machines agricoles, des machines outils, des machines pour l'industrie du bâtiment, mais aussi des tours automatiques et d'autres machines de précision. Il faut s'attendre à un développement considérable de la production mécanique sarroise. Elle est soutenue en particulier par le gouvernement qui voit une attention spéciale à ces industries transformatrices susceptibles de jouer un rôle important dans l'activité économique du pays. C'est ainsi qu'aujourd'hui déjà l'industrie locale de la machine-outil est en mesure d'offrir des produits de haute précision qui étaient, jusqu'ici, toujours importés.

Pour clore cette esquisse extrêmement succincte, signalons enfin quelques nouvelles industries dans le domaine de l'électro-technique, des appareils et instruments d'optique, des produits chimiques et pharmaceutiques, des matières plastiques, etc...

Ce bref aperçu ne donne qu'une bien faible idée de l'effort de redressement extraordinaire fourni par l'industrie sarroise depuis la fin de la guerre. Seuls ceux qui savent à quel point ce petit territoire a souffert, entre autres, des bombardements aériens, peuvent réaliser les magnifiques résultats obtenus en l'espace de quatre ou cinq ans. Il faut rendre ici hommage à sa population laborieuse, à ses chefs d'entreprises dynamiques et à une politique gouvernementale efficace.

LE RATTACHEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SARRE A LA FRANCE

La Sarre, pays essentiellement industriel, dépend surtout de ses possibilités d'exportations. Mais avant d'aborder son commerce extérieur, il convient de dire deux mots de son actuel rattachement économique à la France, qui date de la fin de 1947.

Le 5 octobre 1947, en effet, des élections générales eurent lieu en vue de la formation d'une assemblée sarroise, le Landtag. Celui-ci adopta rapidement une constitution qui marque déjà dans son préambule la nouvelle orientation de la politique du pays :

« Le peuple sarrois.... pénétré de la conviction que son existence et son développement peuvent être assurés par l'intégration organique de la Sarre dans la sphère économique de la République française, ...fonde son avenir sur le rattachement et sur l'union monétaire et douanière de la Sarre à la République française, d'où découle :

— l'indépendance politique de la Sarre vis-à-vis du Reich allemand,

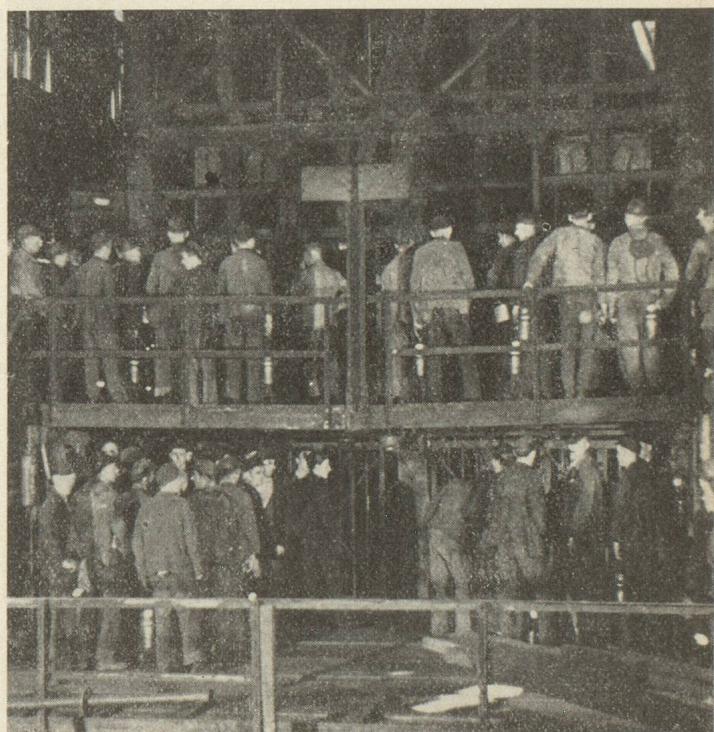
— l'exercice, par la République française, de la défense du territoire et de ses relations extérieures avec les Etats étrangers,

— l'application en Sarre des lois françaises relatives au statut monétaire et douanier,

— l'attribution à un représentant du gouvernement de la République française d'un pouvoir de réglementation pour assurer l'unité douanière et monétaire, ainsi que d'un droit de contrôle destiné à garantir le respect du statut... »

On ne tarda pas à mettre en pratique les principes énoncés dans ce préambule. Le 20 novembre 1947, le Saarmark, qui avait succédé au Reichsmark, perdait en Sarre son pouvoir libératoire et était remplacé à son tour par le franc français. L'échange se fit dans la proportion de 1 SRM pour 20 fr. fr. Les barrières douanières franco-sarroises subsistèrent quelque temps et ne furent levées que le 1^{er} avril 1948.

Mine de Reden : descente au puits 4
(Photo Sarre-information).



Toutefois, au moment où paraîtront ces lignes, le statut de la Sarre ne sera peut-être déjà plus tout à fait celui que nous venons de résumer. Des négociations franco-sarroises ont en effet commencé à Paris le 7 février, pour mettre au point et signer quatre textes relatifs :

— aux mines, dont les Sarrois revendiquent la propriété ; il s'agit aussi d'en fixer les conditions d'exploitation, afin d'assurer une certaine coordination avec la production des mines nationales françaises ;

— à l'exploitation des chemins de fer sarrois et à leur coordination indispensable avec la S. N. C. F. ;

— à une convention d'établissement qui doit permettre aux Français en Sarre et aux Sarrois en France d'exercer librement une activité sur les deux territoires ;

— enfin au titre et aux tâches du haut-commissaire français en Sarre, dont le contrôle politique et administratif sera probablement relâché.

Il ne semble donc pas, toutefois, que ces pourparlers entraîneront un bouleversement complet de la situation de la Sarre à l'égard de la France, situation qui rappelle d'ailleurs beaucoup les liens qui unissent la principauté du Liechtenstein à la Suisse.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SARRE

En vertu de l'union économique franco-sarraise, tous les accords commerciaux signés par la France avec un pays étranger sont valables pour le commerce extérieur de la Sarre. Ainsi, par exemple, la réglementation en vigueur pour les échanges commerciaux et financiers entre la Suisse et la France, trouve automatiquement son application aux échanges de notre pays avec la Sarre. Notons ici que ce dernier territoire étant essentiellement exportateur, sa balance commerciale est toujours largement active et profite donc à la France.

A défaut de statistiques précises sur le commerce extérieur de la Sarre, il est difficile de l'analyser dans le détail. Les échanges commerciaux de ce petit pays sont fortement dominés par ses relations avec la France et avec l'Allemagne, de loin ses principaux clients et fournisseurs. Notons toutefois que si, en 1947, le volume des échanges franco-sarrois était le double de celui des échanges germano-sarrois, cette proportion est actuellement de 1 à 6 en faveur de la France.

Pour autant qu'on puisse se faire une idée précise de l'importance relative des autres clients de la Sarre, il semblerait que l'Argentine se place au troisième rang derrière la France et l'Allemagne, suivie par l'U. E. B. L. et la Suisse.

Les échanges entre la Sarre et la Suisse et, en particulier, les exportations sarroises vers notre pays, ne jouent pas un rôle négligeable puisqu'elles représentent, en 1949, près du 10 % du total des exportations françaises en Suisse. Il est intéressant de relever que ces exportations françaises représentent à leur tour le 10 % des importations totales de la Suisse en 1949 (3.791 millions de francs suisses).

Outre le charbon que nous avons déjà signalé, les exportations sarroises à destination de la Suisse sont constituées principalement par des machines et pièces détachées, des tuyaux, du bois à brûler, des produits en céramiques et de verrerie, ainsi que des engrâis. En revanche, la Suisse fournit surtout à la Sarre des livres, du chocolat, des compteurs électriques et quelques instruments de précision, des turbines à vapeur et des turbo-compresseurs.

A l'exportation de Suisse, ce sont avant tout les livres de langue allemande et les produits alimentaires qui semblent intéresser la population sarroise. Mais nous pensons que nos

constructeurs de matériel de précision et d'autres objets de qualité auraient intérêt à prospecter le marché sarrois qui est susceptible de leur offrir des possibilités intéressantes.

Mais c'est surtout de l'exportation de Sarre que l'on peut attendre un développement important. Le marché suisse offre en effet encore des possibilités aux spécialités de ce pays, aussi bien pour ses matières premières que pour ses produits semi-finis ou fabriqués. C'est à ce développement que la Chambre de commerce suisse en France entend d'ailleurs prêter son concours dans toute la mesure du possible et c'est la raison, principalement, pour laquelle cette compagnie a tenu, l'année dernière, à étendre son activité en Sarre. Cette activité peut être utile à un moment où il convient de veiller dans tous les secteurs et par tous les moyens, non seulement au maintien, mais aussi au développement des exportations françaises vers la Suisse, qui conditionnent, comme chacun sait, les exportations suisses elles-mêmes. Les services de la Chambre de commerce suisse en France sont d'ores et déjà à la disposition de toutes les personnes domiciliées en Sarre qui sont ou veulent entrer en relation d'affaires avec la Suisse.

Il convient de mentionner ici l'activité extrêmement utile qu'a déjà déployée de son côté la Chambre de commerce et d'industrie de la Sarre pour intensifier les échanges commerciaux de ce pays avec l'étranger. Organisme autonome de droit public, fonctionnant sous son statut actuel depuis le 28 mai 1948, mais fondée déjà en 1864, cette chambre joue un rôle capital dans la vie économique sarroise. Disposant d'un droit d'initiative et d'intervention aussi complet que possible, elle est certainement pour une grande part à l'origine du magnifique redressement économique que nous signalions tout à l'heure. Son bulletin d'information est une précieuse source de renseignements pour se tenir au courant de l'activité commerciale et industrielle de la Sarre.

Enfin, l'Office de la Sarre, qui a été créé à Paris, a de son côté une mission de liaison assez importante à assumer. L'essentiel de son activité est consacrée aux problèmes économiques. Il est à la disposition de tous les commerçants sarrois, français et étrangers, dans n'importe quelle circonstance, que ce soit pour fournir des renseignements sur la Sarre ou apporter son concours à des démarches administratives. Nous nous faisons en particulier un devoir de remercier ici l'Office de la Sarre pour l'amabilité avec laquelle il a bien voulu nous aider à compléter les renseignements que nous possédions.

Nous ne doutons pas, pour notre part, qu'une collaboration efficace et cordiale entre les trois organismes que nous venons de citer n'ait une heureuse influence sur le développement des relations économiques entre la Sarre et la Suisse. Ce développement, M. Schlachter, le distingué président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Sarre, l'a pleinement justifié dans un discours qu'il a prononcé à Sarrebruck le 20 octobre 1949 et dans lequel il a déclaré notamment :

« Ce n'est pas seulement une amitié sincère qui nous lie à la Suisse, mais aussi et depuis fort longtemps d'étroites relations commerciales. Notre pays, qui est beaucoup plus petit que la Suisse, mais dont le degré de concentration des industries n'en est que plus élevé, dépend dans une plus forte mesure encore que sa voisine de ses échanges avec l'étranger. Je crois que nous avons à offrir à la Suisse beaucoup de marchandises qu'elle a précisément besoin de se procurer à l'étranger. Je pense surtout à nos matières premières dont les industries transformatrices de la Suisse en sont le complément naturel. »

Chambre de commerce suisse en France